

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne         |
| <b>Herausgeber:</b> | Université de Lausanne, Faculté des lettres   |
| <b>Band:</b>        | - (1987)  |
| <b>Heft:</b>        | 1   |
| <b>Artikel:</b>     | Pour une rhétorique des contenus implicites : l'exemple des mots d'esprit               |
| <b>Autor:</b>       | Reichler-Béguelin, Marie-José   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-870616">https://doi.org/10.5169/seals-870616</a> |

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## POUR UNE RHÉTORIQUE DES CONTENUS IMPLICITES

### L'exemple des mots d'esprit

Les mots d'esprit fondés sur des contenus implicites témoignent, de la part des sujets parlants qui les produisent, d'une grande maîtrise des procédés séman-tico-rhétoriques liés à la production et à l'interprétation des inférences naturelles. D'autre part, les mots d'esprit font subir aux lieux communs et aux évidences qui nourrissent le «savoir partagé» par les locuteurs d'une même communauté culturelle un certain nombre de manipulations, qu'il est fructueux de comparer avec les opérations mises en œuvre dans les «jeux de mots» fondés sur le signifiant ou le signifié. On esquisse ici une typologie des procédures exploitées par les mots d'esprit, ceux-ci étant considérés comme véhicules d'un savoir non théorisé sur le fonctionnement des langues naturelles.

Au début de ce siècle, dans sa fondamentale étude sur «Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient», Freud a mis en lumière et tenté d'expliquer l'effet «sidérant» du mot d'esprit qui, par le contraste des représentations, l'introduction du «sens dans le non-sens», l'usage de l'ellipse et de la concision formelle, provoque, chez son récepteur, une sorte de suspens du jugement critique propice à la levée des inhibitions et au déclenchement du rire. Peut-être faut-il voir dans cette particularité intrinsèque la source des difficultés que l'on rencontre à vouloir analyser le fonctionnement linguistique des mots d'esprit, du moins quand ils ne sont pas clairement des «jeux de mots» associés à une manipulation du signifiant ou du signifié (contrespet, calembour, paronomase...). Assimilables à des «tropes d'invention», les mots d'esprit reposant entièrement ou partiellement sur des contenus implicites comportent souvent cet élément d'inattendu et de novateur propre à déjouer les efforts de classification. Pourtant, celui qui entreprend leur étude typologique constate tôt ou tard qu'un grand nombre d'entre eux opèrent une mise en scène parodique

ou critique des règles pragmatiques et socio-communicatives qui, de manière générale, régentent les échanges verbaux. A l'instar de beaucoup d'énoncés considérés comme déviants, les mots d'esprit présentent la particularité de révéler par contraste les normes qu'ils détournent, et offrent de ce fait, en dépit de leur complexité parfois retorse, un terrain d'étude privilégié au linguiste ou à l'analyste du discours.

Pour ébaucher ici une réflexion qui ne saurait apparaître ni comme exhaustive, ni comme définitive, je voudrais mettre en lumière quelques-unes des façons dont les mots d'esprit sont susceptibles de se servir des contenus implicites. Dans un certain nombre de cas privilégiés, cette étude permettra de révéler des analogies entre les procédures exploitées par les mots d'esprit et celles que mettent en pratique les jeux de mots opérant, à d'autres niveaux de l'analyse linguistique, sur les unités de première et de deuxième articulations<sup>1</sup>.

### *1. Généralités sur l'implicite et le calcul inférentiel*

De manière extrêmement sommaire et en mentionnant seulement ce qui servira directement à la compréhension des développements qui vont suivre, on rappellera que quand un locuteur utilise un énoncé, il transmet souvent, volontairement ou non, autre chose que le contenu littéral manifesté<sup>2</sup>. Le calcul des implications liées à un énoncé s'opère à l'aide de raisonnements inférentiels du type «si p, alors q». Par exemple, en prenant pour prémissse l'énonciation de «Je suis garé en double file», il est légitime, en fonction de notre connaissance du monde, d'en déduire la conclusion «Je suis pressé», qui a le statut d'inférence sous-entendue. D'autres implications, directement liées à la structure linguistique, sont inaliénablement attachées aux énoncés où elles apparaissent: ce sont les présupposés (exemple classique: les énoncés «Pierre a cessé de fumer», de même que «Pierre n'a pas cessé de fumer», véhiculent, du fait du sens de *cesser*, un présupposé «Pierre fumait auparavant»). Les présupposés, inscrits dans la langue, ont toutefois pour point commun avec les inférences liées à des connaissances extra-linguistiques d'être dégagés par une procédure de calcul, et jouent un rôle sensiblement identique pour assurer la cohérence des enchaînements discursifs (cf. *infra* sous II).

La contre-inférence, consistant à remonter inductivement de la conclusion à la prémissse, interdite en logique formelle, est fré-

quement mise en œuvre dans les langues naturelles malgré son caractère éminemment risqué. En effet, étant donné l'énoncé «Je suis pressé», il est à la rigueur possible de le prendre pour conclusion d'une prémissse reconstruite «Je suis garé en double file»: la présomption de vérité de celle-ci semble toutefois bien plus aléatoire que ne l'est celle des inférences descendantes<sup>3</sup>.

Le mécanisme de l'inférence naturelle met donc en jeu une énonciation  $E(p)$ , un lieu commun inférentiel  $E(p) > q$  (ou  $x > E(p)$  dans le cas de la contre-inférence), ainsi qu'une conclusion ( $q$  ou  $x$ ) qui, à titre de contenu implicite, se trouvera validée en même temps que  $p$  dans le «savoir partagé» par les partenaires de l'énonciation.

Les règles du calcul inférentiel ont été beaucoup étudiées; elles sont liées tantôt à des phénomènes lexico-sémantiques ou logiques, tantôt à des normes de comportement régissant la prise de parole (lois de discours, maximes conversationnelles ou postulats de conversation selon les terminologies), probablement aussi à des normes de bienséance, à des connaissances encyclopédiques et culturelles, à des jugements de valeur ou même à des préjugés idéologiques. Les mots de «règles, normes, lois» utilisés ici disent assez que le calcul de l'implicite n'est pas laissé à la discrédition des sujets parlants, mais qu'il fait l'objet de toutes sortes de contraintes relevant de leur compétence logique, rhétorico-pragmatique et culturelle.

Dans le fonctionnement du langage, l'implicite ou le «non-dit» s'étend, pourrait-on dire, à deux domaines: d'abord, comme on vient de le voir, à celui des inférences véhiculées par un énoncé, ou, mieux, par l'énonciation d'un énoncé; d'autre part, à celui du fond commun de connaissances et de préceptes officiellement partagés par les interlocuteurs, qui garantissent la pertinence des énoncés sans avoir à être verbalisés. Or il semble que les mots d'esprit reposant sur l'implicite puissent, corrélativement, être classés en deux familles: la première rassemble ceux qui, parfois avec virtuosité, jouent sur les inférences et les sous-entendus de tout genre produits par les discours, la seconde, ceux qui manipulent, selon des procédures bien déterminées, les topoi du savoir partagé<sup>4</sup>.

## 2. *Mots d'esprit et production de contenus implicites*

Pour partir du plus simple et du plus connu, nous allons commencer par examiner une série de mots d'esprit fondés sur la pro-

duction de sous-entendus, au sens, désormais classique, de Ducrot (1984, pp. 17 sqq.).

- I
1. Le vieux maréchal Pélissier vient d'épouser la jeune M<sup>lle</sup> de Valéra: «Si dans deux ans je n'ai pas d'enfant, je flanque tous mes aides de camp à la porte!»
  2. — Vous n'êtes guère brillant à table.  
— La table, voyez-vous, Madame, ça n'est pas mon meuble! (Abel Deval, homme à femmes réputé, surnommé «Divan le Terrible»)
  3. Il y a deux sortes de femmes: celles qui sont jeunes et jolies, et celles qui me trouvent encore bien. (Guitry)
  4. Le seul sport que j'ais jamais pratiqué est la marche à pied, quand je suivais les enterrements de mes amis sportifs. (Shaw)
  5. Je viens de rencontrer X..., nous avons échangé quelques idées. Je me sens tout bête. (Heine)
  6. Un grand seigneur avise un manant qui lui ressemble:  
— Est-ce que ta mère n'a pas travaillé au palais?  
— Non, pas ma mère, mais mon père.<sup>5</sup>

De notre exemple 3, qui présente ce que la rhétorique appelle-rait un zeugme ou un attelage, on infère les deux sous-entendus suivants, constitutifs de ce mot d'esprit:

- a) *Les femmes jeunes et jolies ne s'intéressent plus à moi.*
- b) *Celles qui me trouvent encore bien sont vieilles et laides.*

L'avantage est que la construction du sens implicite est laissée à la charge du récepteur: a) et b) sont «dits sans être dits» et le mot d'esprit consiste à feindre de respecter, tout en le violant euphémiquement à des fins d'auto-ironie, un principe qui veut qu'un monsieur bien élevé ne dise pas de mal de son prochain en général, et encore moins des dames qui s'intéressent à lui...

Dans 4, on peut dire que l'effet spirituel de cet exemple d'humour noir découle pour une part de deux présupposés (inscrits dans sa structure linguistique), dont le premier n'a rien d'une évidence canonique:

- a) *Marcher derrière un enterrement est un sport.*
- b) *J'ai survécu à mes amis sportifs.*

D'autre part, il est un peu risqué, mais néanmoins fort tentant, d'actualiser par contre-inférence un sous-entendu insinué «morts parce que sportifs», qui viendrait parachever ce réquisitoire, savamment implicite, contre l'idée reçue: «Le sport conserve».

De la même manière, la recherche d'une information «forte» qui est à la source des mécanismes de contre-inférence permet en 5 l'interprétation de la conjonction comme un rapport de cause à effet: «Je me sens tout bête *parce que* nous avons échangé quelques idées.» Le sens propre du verbe *échanger* se trouve dès lors plaisamment réactualisé par le biais d'un calembour polysémique ou syllepse.

Dans cette première série d'exemples, le mot d'esprit se définit comme un moyen élégant de détourner un tabou lié aux bien-séances, en laissant à la responsabilité du destinataire le soin d'élaborer l'inférence compromettante. Le mécanisme de sous-entente se révèle particulièrement adapté à la transmission euphémique de contenus grivois (1 et 2), impertinents (3, 4, 5), voire gravement humiliants (6), et permet, grâce à une manœuvre de cryptage, d'échapper aux sanctions qui seraient immanquablement associées à l'expression directe de ces contenus.

Une autre manière de feindre ignorer les inférences véhiculées par son propre énoncé est illustrée par les mots d'esprit de notre deuxième rubrique, tous, à des titres divers, fondés sur des contradictions affichées. A chaque fois, l'effet de contradiction résulte d'un enchaînement discursif qui méconnaît délibérément un présupposé ou une inférence pragmatique usuelle transmise par le contexte immédiat.

II

1. Le plus beau tour que l'on puisse jouer à une belle-mère est de ne pas épouser sa fille.
2. De toutes les perversions sexuelles, la chasteté est la plus dangereuse.
3. On ne connaît aucun ennemi à M. Shaw, mais tous ses amis le détestent cordialement.
4. Dieu, pour moi, n'existe pas encore. Mais qu'il ne se décourage pas: il est en bonne voie, et finira par y parvenir. (Shaw)
5. Je ne sais pas quel âge elle a, mais elle le paraît bien.
6. On devrait construire les villes à la campagne. L'air y est tellement plus pur! (H. Monier)
7. C'est déjà assez triste d'être ruiné. S'il fallait encore réduire son train de vie! (Boni de Castellane)
8. Je n'aime pas les épinards et j'en suis bien aise. Si je les aimais, j'en mangerais, et je ne peux pas les sentir.

9. Entre un coup de poing sur le nez donné par un ennemi et le même donné par un ami, il n'y a pas grande différence. Surtout quand le nez n'est pas à vous. (P. Dac)
10. Le whisky est une mauvaise chose. Surtout le mauvais whisky. (Shaw)

En 4, la seconde phrase «Qu'il ne se décourage pas...» comporte un présupposé existentiel inaliénable «Dieu existe», proposition qui vient d'être explicitement niée dans la phrase précédente. L'effet de contradiction n'est pas moins sensible dans 6 et 7, où sont, cocassement ou superbement, ignorées les inférences logiques «naturelles» qui veulent que «si l'on construit une ville à la campagne, alors la campagne cesse d'être la campagne», et que «si l'on est ruiné, alors on est bien forcé de réduire son train de vie».

L'exemple 9 pourrait s'expliquer comme une rupture d'isotopie argumentative: la question de la différence entre le coup de poing donné par un ennemi et celui donné par un ami n'ayant de sens que par rapport à celui qui le reçoit, la rectification «Surtout quand le nez n'est pas à vous» rend cette question sans objet et non pertinente. Il en résulte un effet de comique par l'absurde, lié au fonctionnement «à vide» du raisonnement proposé.

Fort subtilement, le mot d'esprit n° 10 retouche, également à l'aide de *surtout*, une assertion antérieure. Cependant, par le biais d'une série d'inférences, le rectificatif tourne au démenti: car si «surtout le mauvais whisky est une mauvaise chose», alors «le bon whisky est moins mauvais que le mauvais whisky», affirmation qui peut très bien passer pour une atténuation de: «le bon whisky est une excellente chose». Suspecte d'être litotique, l'inférence véhiculée par la seconde phrase vient dénoncer la première comme n'étant qu'une dénégation.

Dans ces exemples, la contradiction entre les contenus transmis implicitement et explicitement par le discours est constitutive du mot d'esprit et n'est pas accueillie comme une simple bêtise, au même titre par exemple que l'énoncé 11, placé par Hergé dans la bouche d'un des deux Dupondt:

11. Motus et bouche cousue, telle est notre devise. Vous n'allez tout de même pas croire que nous allons vous dire qu'il participe à un trafic d'avions!

En vertu du principe de pertinence, les mots d'esprit reposant sur une contradiction affichée donnent lieu automatiquement, chez leurs récepteurs, à un calcul des inférences liées à l'événement

d'énonciation lui-même, calcul qui a pour but et pour effet de conférer à ces énoncés une cohérence *a posteriori*. Ainsi, les exemples 3 et 10 pourront être réinterprétés comme polyphoniques («Tout le monde dit que le whisky est une mauvaise chose, moi je dis que surtout le mauvais whisky...»). Le mot d'esprit apparaît dès lors comme un moyen habile de prendre le contre-pied du discours ordinaire, apparemment assumé, en fait désavoué. D'autres fois, comme en 5, le mot d'esprit contradictoire révèle une incohérence due non au locuteur, mais aux effets discordants des lois de discours: si une certaine bienséance veut que l'on fasse semblant d'ignorer l'âge des dames, la loi de sincérité suppose au contraire que le locuteur dise ce qu'il pense être vrai. Exploitant ce conflit de normes, le mot d'esprit, une fois encore, permet de dire en prétendant ne pas dire, et soustrait son auteur à une éventuelle sanction en mettant les rieurs de son côté. Quant à l'exemple 1, il perd son apparente incohérence à condition que le destinataire actualise l'insinuation selon laquelle des relations de concubinage sont entretenues avec la «fille» dont il est question, la dénomination de «belle-mère» se trouvant justifiée par des liens de fait sinon de droit. L'exemple 8, de même que 9 déjà commenté, trouve lui aussi sa pertinence si l'on y voit une critique des procédures habituelles du raisonnement: en refusant d'assumer le changement d'univers de référence associé à l'emploi de *si*, l'auteur du mot d'esprit ne dénonce-t-il pas, d'une certaine façon, le caractère stérile et vain des hypothèses, inaptes à produire en tant que telles un quelconque effet sur la réalité?<sup>6</sup>

Dans un troisième groupe d'exemples, voici maintenant des cas où, toujours en situation de dialogue, le mot d'esprit exploite ce qu'on pourrait appeler une «polysémie inférentielle» des énoncés, et où il joue du fait que tous leurs contenus implicites ne s'actualisent pas avec la même vraisemblance.

- III        1. — Madame ou Mademoiselle?
  - Mademoiselle.
  - Ah, et vous avez des enfants? (Michel Simon)
- 2. — Je viens d'avaler une mouche.
  - Tant mieux! Je suis content quand il arrive malheur à ces sales bêtes! (Courteline)
- 3. — Tu as vu? (désignant un ruban à sa boutonnière)
  - Bah, avec un peu de benzine, ça partira.
- 4. — Bonjour!

— Bonjour vous-même! (Alphonse Allais, de mauvaise humeur)

En 2, l'énoncé «Je viens d'avaler une mouche» véhicule (au moins) deux sous-entendus:

- a) *Il m'est arrivé malheur.*
- b) *Il est arrivé malheur à la mouche.*

Ces deux inférences ne sont toutefois pas équi-probables dans une société où ce qui affecte l'homme passe avant ce qui affecte l'animal. Enchaîner sur b) plutôt que sur a), c'est, pour Courceline, se donner l'occasion de mettre à mal le principe de coopération censé régir les échanges verbaux en se réjouissant d'un événement désagréable pour autrui au lieu d'en exprimer le regret, autrement dit en remplaçant un acte (socialement attendu) de condoléance par un acte d'exultation. De manière analogue, en 3, un acte de félicitation est éludé au profit d'une manifestation déplacée de commisération. Le type d'agressivité qui s'exprime dans ces exemples, et que Freud aurait mis au compte de l'«esprit tendancieux», est aussi à l'œuvre dans le n° 1, où, en refusant d'accepter l'inférence vraisemblable «Si c'est une demoiselle, alors elle n'a pas d'enfants», Michel Simon souligne très logiquement, mais sans souci de la courtoisie, que cette inférence n'a en réalité qu'un statut de présomption et non de certitude.

Considérés sous l'angle de leur fonctionnement, les mots d'esprit 1-4 sont tout à fait comparables à ceux qui jouent sur des ambiguïtés proprement linguistiques, tels que:

- 5. — Aimez-vous le sport?  
— Oui, je suis un fervent contemplateur de l'effort d'autrui.
- 6. — Je t'aime, Sacha. Et toi?  
— Moi aussi, je m'aime. (Guitry)
- 7. — Mais Monsieur, vous m'avez pris la taille.  
— Moi Madame? Fouillez-moi! (Hugo)
- 8. — Je vous écrirai sans faute.  
— Mais non, je vous en prie, écrivez-moi comme à votre habitude.

Dans 5 et 6, le mot d'esprit exploite en effet une ambiguïté littérale des questions posées par l'interlocuteur, ambiguïté liée à la sous-spécification des structures lexico-sémantiques de la langue. Au pied de la lettre, l'énoncé «Aimez-vous le sport?», dépourvu d'actant marqué, peut signifier aussi bien b) «Aimez-vous voir

pratiquer le sport?» que a) «Aimez-vous pratiquer le sport?». Cela dit, ignorer ostentatoirement le sens a), rejeté comme non pertinent par l'auteur du mot d'esprit, lui permet de glisser dans sa réponse un sous-entendu emphatique «Je déteste le sport»; sa tactique revient donc à répondre subtilement «Non, pas du tout» à a) par le simple fait qu'il exprime un (trop chaleureux) *oui* à b). Dans 6, l'ambiguïté de la question serait certes plus sensible si l'on avait affaire à d'autres expressions verbales, telles que, par exemple, «Je t'admire» ou «Je te pardonne». Mais le mot d'esprit de Guitry consiste justement à méconnaître le caractère désambiguissant d'une situation d'échange amoureux qui exige, de manière stéréotypique, la réciprocité dans l'affirmation des sentiments. Fonctionnement logique contre fonctionnement naturel du langage, fondé sur les lois de discours: telle est l'opposition exploitée par ces mots d'esprit, dont on rapprochera l'exemple cité par Martin (1976, p. 18):

9. Une logicienne vient d'accoucher. Son mari lui téléphone à la maternité:
  - C'est une fille ou un garçon?
  - Oui. (Réponse irréprochablement logique, mais peu conforme à la loi d'informativité: l'enfant qui vient de naître est, par la force des choses, «une fille ou un garçon».)

Il est frappant, à mes yeux, que les calembours polysémiques ou syllepses qui, de manière mieux connue, reposent eux aussi sur des ambiguïtés de signification, situées cette fois-ci au niveau des unités de première articulation, soient susceptibles, en dialogue, de jouer un rôle interactif analogue à celui des mots d'esprit exploitant les ambiguïtés inférentielles et syntaxiques, ainsi que le révèlent les exemples 7 et 8: la syllepse désarçonne l'interlocuteur en lui faisant dire ce qu'il n'a pas voulu dire, en infléchissant son discours dans un sens que ni lui, ni les règles de la communication n'avaient prévu.

De manière générale, et à quel niveau d'analyse linguistique que se situent les ambiguïtés exploitées, les mots d'esprit ou les jeux de mots du type III sont là pour signaler que le récepteur d'un énoncé peut toujours choisir d'ignorer les inférences ou les significations usuelles imposées par les normes linguistiques ou conversationnelles; il se donne le droit d'en actualiser d'autres, parfois d'une logique sans faille, mais déconnectées des contraintes liées à la situation de communication, parfois totalement

burlesques, ainsi dans 4, sorte de «calembour illocutoire» où une formule de salutation, traitée comme s'il s'agissait d'une insulte, se trouve reclassée sous l'effet d'un caprice ou d'une saute d'humeur de celui auquel elle est adressée. En affirmant, même plaisamment, son refus de coopérer, l'auteur du mot d'esprit sanctionne son destinataire avec plus ou moins de légèreté ou de cruauté, lui donnant dans certains cas une leçon de raisonnement (n°s 1, 5, 6, 9) ou de modestie (n° 3). Toujours il affiche sa propre liberté par rapport aux pressions que prétendent exercer les normes socio-communicatives.

### *3. Interventions sur les représentations discursives*

Je vais m'intéresser maintenant à la façon dont les mots d'esprit se servent des évidences culturelles, des connaissances lexicales ou encyclopédiques, des jugements de valeur implicitement colportés par la morale quotidienne, en examinant tout d'abord un corpus d'exemples qui ne sont plus véritablement des contradictions comme l'étaient ceux de la série II, mais plutôt des paradoxes, quoique la limite ne soit pas tranchée en toute rigueur entre les deux catégories.

- |    |   |
|----|---|
| IV | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. De toutes les perversions sexuelles, la chasteté est la plus dangereuse. (= II, 2)</li> <li>2. Du raisin? Non merci, je n'ai pas l'habitude de prendre mon vin en pilules.</li> <li>3. Je portais une balle de revolver dans ma poche. Quelqu'un m'a lancé une bible. La balle m'a sauvé la vie. (W. Allen)</li> <li>4. Je m'appelle Folette. Beaumarchais m'appartient. Nous habitons rue Vieille-du-Temple, au 28.</li> <li>5. Evitez l'assassinat, il conduit au vol et ce dernier est presque toujours le chemin de la dissimulation.</li> <li>6. La morphine? ça a été inventé pour que les médecins dorment tranquilles. (Guitry)</li> <li>7. M. Octave Mirbeau fait savoir à ses amis qu'il a épousé M<sup>le</sup> Alice Regnault malgré ses quatre millions de dot.</li> <li>8. Il n'y a pas de précurseurs, il n'y a que des retardataires. (Cocteau)</li> <li>9. Le café, ce breuvage qui fait dormir quand on n'en prend pas. (Allais)</li> </ol> |
|----|---|

Dans le premier exemple (interprétable aussi comme un enchaînement discursif incohérent, cf. II), le mot d'esprit est

fondé sur la production d'un présupposé: «La chasteté est une perversion sexuelle», sur lequel le posé de la phrase vient d'ailleurs surenchérir. Or, on le sait, avancer une information sous la forme d'un présupposé équivaut à la présenter comme une donnée communément admise et validée. Il est clair que le mot d'esprit joue ici sur le caractère complètement paradoxal de ce présupposé: il prend l'exact contre-pied d'une évidence morale avérée qui prétend que «La chasteté, c'est le contraire de la perversion», évidence que le destinataire doit forcément connaître et convoquer pour que l'énoncé soit reçu par lui comme un mot d'esprit. Le mot d'esprit consiste dans ce cas à *inverser* le contenu d'une proposition, incluse comme vérité bien établie dans le savoir partagé des interlocuteurs<sup>7</sup>.

Il est frappant de constater que les mots d'esprit sont capables de faire subir un sort analogue à des éléments de statuts extrêmement divers, révélant en fait, de manière particulièrement favorable, la nature des lieux communs de tous ordres qu'ils soumettent à leur pratique carnavalesque et contestataire. Dans 2, c'est une connaissance de la réalité physique, relevant du savoir encyclopédique, qui se trouve prise à l'envers du fait qu'une proposition telle que «Le *raisin* est transformé en *vin*» est convertie implicitement en: «Le *vin* est transformé en *raisin*». Dans 3, tout l'effet du mot d'esprit repose sur une permutation syntagmatique portant sur une macro-séquence narrative, où sont intervertis adjuvant et opposant: rien de plus efficace pour en relever le caractère de cliché édifiant. Le texte n° 4, gravé par Beaumarchais sur le collier de sa chienne, présente de manière très comparable la permutation d'un schéma actantiel, opéré sur la formule banale «J'appartiens à Beaumarchais». Elle révèle une restriction lexicale qui rend pratiquement inattestés les énoncés du genre «L'homme appartient au chien», tout en suggérant son caractère arbitraire. L'exemple 5 s'en prend à un stéréotype argumentatif: renversant une gradation qui a valeur de stéréotype moral dans notre société, il aboutit à la parodie d'une mécanique sentencieuse. Dans 6, qui s'appuie sur l'idée bien reçue que «La morphine fait dormir les malades», c'est un rapport de cause à effet secondaire qui vient remplacer un rapport de cause à effet immédiat: car «si les malades dorment, alors les médecins dorment tranquilles» (avec syllepse sur l'expression *dormir tranquille*). Ainsi, d'une proposition communément admise telle que «Les malades dorment grâce à la morphine administrée par les médecins», on passe à l'énoncé paradoxal, exprimant le «sens dans le

non-sens», «Les médecins dorment grâce à la morphine qu'ils administrent aux malades». Jeu argumentatif de nouveau en 7, où *malgré*, qui joint d'ordinaire des arguments allant en sens inverse, mais dont le premier est plus fort que le second, est utilisé pour relier deux arguments qui sont notoirement coorientés dans l'idée que les gens se font des pratiques sociales. En inversant la valeur argumentative associée aux quatre millions de dot, le mot d'esprit prend au piège par anticipation et avec astuce ceux qui seraient tentés de dire que son auteur s'est marié *à cause* des quatre millions de dot. Dans 8, où le mot spirituel confine à l'aphorisme, le lieu commun mis en cause «il y a des précurseurs» est polyphoniquement évoqué par l'énoncé négatif qui le réfute, et cette fois-ci, ce sont deux points de référence, celui de la masse conservatrice et celui de l'artiste novateur, qui subissent une permutation. Enfin, l'exemple 9, par un déplacement apparemment anodin de la négation («ce breuvage qui fait *ne pas* dormir quand on en prend» devenant «... qui fait dormir quand on *n'en* prend *pas*»), produit non seulement une invraisemblance amusante, mais procède à une critique de la «compétence logique ordinaire»; car le mot d'esprit d'Allais repose aussi sur un type de raisonnement inférentiel, très courant en langue naturelle, qui consiste à glisser (parfois indûment) de la condition suffisante (*si... en tout cas...*) à la condition nécessaire (*si et seulement si...*): une assertion du genre «si je ne prends pas de café, je dors» ne se justifie en effet qu'à partir de la proposition «si et seulement si je prends du café, je ne dors pas», elle-même perversement déduite du banal «si je prends du café, je ne dors pas»<sup>8</sup>.

On est bien loin, sans doute, d'avoir épuisé tous les commentaires possibles de ces quelques mots d'esprit, qui, sous leurs dehors si variés, semblent cependant avoir pour point commun de procéder à l'inversion d'un topo préexistant, cela en recourant, parfois de manière très évidente, à une permutation d'ordre *syntagmatique*, qui intervient non à l'intérieur d'un énoncé actualisé, mais dans une des propositions qui constituent les «représentations discursives» du savoir partagé. Le moyen mis en œuvre dans cette série d'exemples s'apparente de près à ce que la rhétorique appelle antimétabole et contrepét, qui consistent tous deux précisément à faire *permuter*, dans une séquence, deux unités de première ou de deuxième articulation:

10. Il faut *manger* pour *vivre* et non pas *vivre* pour *manger*.  
(Antimétabole *in praesentia*)
11. *Mourir*, c'est *partir* un peu.

12. Trop *honnête* pour être *poli*. (Antimétaboles *in absentia*)
13. Ayant pris mon *pain sans beurre*, je prends mon *bain sans peur*.
14. La Grèce historique. (Contrepets)

Les antimétaboles *in absentia* comme 11 et 12, faites à partir d'expressions lexicalisées ou de proverbes qui, en tant que «langage confit», ont eux aussi le statut de lieux communs, produisent d'ailleurs, de manière sensiblement analogue à nos mots d'esprit 1 à 9, une remise en cause des clichés d'autant plus efficace qu'elle se sert contre eux de leur propre matériau signifiant.

Le jeu sur les stéréotypes peut prendre dans les mots d'esprit d'autres formes qui, à mon avis, rappellent aussi de près les opérations que les jeux de mots font subir à des unités relevant d'un autre niveau de l'analyse linguistique:

- V
1. Je l'ai revu l'autre jour. Il avait tellement changé qu'il ne m'a pas reconnu! (T. Bernard)
  2. Un mélomane, c'est un monsieur qui, entendant Ornella Muti chanter dans sa salle de bains, s'approche du trou de la serrure... pour y coller son oreille. (W. Allen)

Dans 1, le mot d'esprit représente en quelque sorte le croisement ou la superposition de deux énoncés qui doivent à leur banalité le statut de lieux communs:

- a) *Il a tellement changé* que je ne l'ai pas reconnu.
- b) J'ai tellement changé *qu'il ne m'a pas reconnu*.

Leur «collision» a pour conséquence accessoire d'actualiser une syllépse sur le verbe *changer*, et pour effet principal d'esquiver avec humour, tout en la suggérant tout de même allusivement, la formule b), non dépourvue de sous-entendus désagréables pour l'énonciateur.

Quant à l'exemple 2, tout son sel réside dans le fait que W. Allen y convoque la scène-type du voyeur afin de caractériser le comportement du mélomane, produisant lui aussi un chevauchement de stéréotypes qui me semble fort comparable, dans son essence, au procédé du mot composite ou mot-valise; cf.:

3. foulitude (*foule + multitude*)
4. vaticanaille (*Vatican + canaille*)
5. J'étais assis à côté de Rothschild, il me traitait de manière toute famillionnaire. (Heine; *familière + millionnaire*)<sup>9</sup>

Si le mot d'esprit peut se permettre d'évoquer les lieux communs ou les représentations discursives du savoir partagé en les inversant ou en les entrecroisant, il ne s'en tient pas là et va souvent jusqu'à élaborer, de manière autonome quoique parodique, ses propres topoi.

- VI
1. (On parle des méfaits de la fumée)
    - Bah! Mon père a soixante-deux ans et il fume toujours.
    - S'il ne fumait pas, il en aurait au moins quatre-vingts! (Sarah Bernhardt à Sacha Guitry)
  2. Il fait rudement chaud, pour une si petite ville. (A. Allais)
  3. Mon Dieu! Comme vous avez un grand lit!... Vous comptez recevoir? (Labiche, visitant l'appartement de deux jeunes mariés)
  4. Paul Poiret, à une veuve mondaine de ses amies:
    - Alors, votre mari, toujours mort?
  5. Maître, mon mari m'a tant trompée que je ne suis même pas sûre d'être la mère de mes enfants.
  6. Beethoven était tellement sourd que toute sa vie, il a cru qu'il faisait de la peinture. (Cavanna)

Partons de l'exemple 2; pour assurer une cohérence à cet énoncé, il n'y a pas d'autre solution que de reconstruire une prémissse absurde selon laquelle: «Plus une ville est grande, plus il y fait chaud». De même dans 1, où le topo fantaisiste nécessaire à l'interprétation de l'énoncé apparaît comme une sorte de bricolage du lieu commun «moins on fume, plus on vit vieux», appliqué en dépit des contraintes référentielles. Dans 4, l'invraisemblance totale de la prémissse nécessaire à la compréhension (le mari pourrait n'être plus mort) engendre semble-t-il immédiatement une syllepse sur *mari*, pris à la fois comme personne et comme rôle.

L'effet de ces mots d'esprit «absurdes» sera, selon les cas, de contrefaire les truismes du discours ou du raisonnement de tous les jours (ex. 1 et 2), de permettre éventuellement l'actualisation de sous-entendus plus ou moins licencieux (ex. 3 et 4); en 5 et 6, il sert efficacement à des fins d'hyperbole. Dans tous ces énoncés, l'invraisemblance référentielle ne représente en fait qu'une péripetie dans un jeu qui vise, une nouvelle fois, à esquiver les contraintes.

Ici encore, on rencontre au niveau des première et deuxième articulations un équivalent du procédé qui consiste à élaborer un topo fantaisiste: il s'agit des figures jouant sur l'à-peu-près

comme la paronomase, le néologisme sémantique, le contrepet néologique ou le pataquès, qui ne se contentent pas d'opérer sur des unités existantes pour produire d'autres unités formées selon la grammaire, mais qui innovent résolument en substituant un signe, un sémème ou un phonème à un autre, cela dans une totale insubordination par rapport aux règles de la langue. Ainsi:

7. Sauve qui pleut!
8. C'est la proie et la tanière. (Paronomases)
9. Volubilis: Maladie nerveuse grave se traduisant par un flux de paroles: «Ma pauvre tante a succombé à une attaque de volubilis». (Néologisme sémantique)
10. Monsieur le copissaire de molice. (L.-P. Fargue; contrepet néologique)

Les manipulations créatrices mises en œuvre dans ce dernier corpus d'exemples ne sont pas assimilables à une simple inversion, ni à un télescopage, de matériaux préalablement fournis par la langue ou par les clichés plus ou moins normatifs du savoir partagé: on assiste véritablement à une *subversion* des contraintes logiques, référentielles ou linguistiques.

Pour clore brièvement et provisoirement sur un sujet qui mériterait de plus amples développements, on relèvera, dans les exemples examinés précédemment, la constance des procédures mises en œuvre par les locuteurs sous la diversité des matériaux linguistiques ou cognitifs utilisés. Dans l'ensemble, il est important d'observer que les mots d'esprit véhiculent une connaissance pratique, non théorisée mais néanmoins très élaborée, sur les stratégies associées à la production de l'implicite, ainsi que sur la nature des représentations discursives qui servent de références convenues, si ce n'est obligées, dans une société donnée.

Marie-José REICHLER-BÉGUELIN  
 Séminaire de linguistique française,  
 Université de Fribourg.

## NOTES

<sup>1</sup> La présente étude trouve ses sources dans un séminaire donné en été 1986 à l'Université de Fribourg, sous le titre «Rhétorique et pragmatique des jeux de mots». Elle a également fait l'objet d'une communication au Deuxième Colloque régional de linguistique (Neuchâtel, 2.10.86). Je suis redevable à Alain Berrendonner pour la discussion de plusieurs de mes exemples.

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 98, dit des contenus implicites qu'«ils ne constituent pas en principe le véritable objet du dire, mais s'actualisent subrepticement à la faveur des contenus explicites». Malgré la prudence du *en principe*, qui laisse la porte ouverte aux «tropes implicitatifs» (pp. 116 sqq.), cette définition ignore trop le fait que dans un grand nombre de cas, à commencer par celui des mots d'esprit, la réussite de l'acte de communication se mesure très précisément au fait que le destinataire ait adéquatement décodé les inférences véhiculées par l'énoncé, qui y sont donc bien, de quelque façon, le but ou l'objet du dire. Seul peut-être le critère du *calcul* qui est obligatoirement fourni pour dégager l'implicite d'un énoncé paraît de nature à caractériser à la fois l'implicite involontairement transmis (par exemple dans les «perles» telles que: «Cette place irait bien à mon mari qui est très bon bricoleur. Nous avons eu sept enfants en neuf ans de mariage»), celui qui est sciemment encodé (par exemple dans la sous-entente délibérée dont témoignent bien des mots d'esprit), enfin celui qui est inscrit en langue (grâce au phénomène de présupposition).

<sup>3</sup> Voir de plus amples renseignements sur les modalités de la contre-inférence chez Berrendonner, 1986.

<sup>4</sup> On entend ici le terme de *topos* au sens non spécialisé de lieu commun culturel, comportemental ou logique, inclus dans les repères communs aux partenaires de l'énonciation.

<sup>5</sup> Exemple commenté par Freud, pp. 99, 154-155.

<sup>6</sup> Les tautologies spirituelles, plus rares, sont soumises à un traitement identique. Soit l'exemple:

- De quoi a parlé le pasteur pendant son sermon?
- Du péché. Il est contre.

Le caractère informativement nul de l'énoncé «Il est contre» est compensé au décodage par la déduction d'une inférence telle que: «Si X dit que le pasteur est contre le péché, c'est donc qu'il n'a rien appris de nouveau pendant le sermon.»

<sup>7</sup> Le fonctionnement des mots d'esprit révèle, à mon sens, que de telles propositions sont incluses sous forme d'«énoncés potentiels» (à contenu verbal) dans la conscience des locuteurs d'une même culture, chez qui elles font donc l'objet d'une compétence de type intertextuel. A ces propositions du savoir partagé, dont les différents processus de validation restent à étudier, je donne ici, provisoirement au moins, le nom de «représentations discursives». Pour une utilisation plus stricte de cette notion, n'envisageant que la façon dont sont validées ou infirmées les représentations produites, dans une interaction donnée, par des énoncés actualisés, voir Nef, 1986.

<sup>8</sup> Voir chez Kerbrat-Orecchioni, 1986, pp. 121-122 et 180-183, d'autres exemples du même phénomène.

<sup>9</sup> Cf. la pertinente analyse qu'en donne Freud, pp. 25 sqq.

## BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- Alain BERRENDONNER, «Note sur la contre-inférence», *Cahiers de linguistique française* 7, Genève 1986, pp. 259-277.
- Oswald DUCROT, *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*, 2<sup>e</sup> éd. revue, Paris, Hermann, 1980.
- Oswald DUCROT, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- Sigmund FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Paris, Gallimard (Idées), 1979 (1<sup>re</sup> éd. allemande: 1905).
- Pierre GUIRAUD, *Les jeux de mots*, Paris, PUF (Que sais-je?), 1979.
- Groupe  $\mu$ , *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970.
- Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- Jean-Paul LACROIX, *H comme Humour: 1500 mots d'esprit pour chaque occasion de la vie, de Courteline à Woody Allen*, Paris, Jacques Grancher, 1983.
- Robert MARTIN, *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck, 1976.
- Frédéric NEF, «Sémantique discursive et argumentative», *Cahiers de linguistique française* 7, Genève 1986, pp. 69-92.

M.-J. R.

